

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
DU BRIANÇONNAIS, DES ECRINS, DU  
GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°29 du : 10 mars 2021

Délibération n° : 2021.004

Page 1 sur 2

**Objet : Vote du compte de gestion du receveur syndical 2020**

Par suite d'une convocation en date du 02 mars 2021, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés en la mairie de Villard Saint Pancrace le 10 mars 2021 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Claudine CHRETIEN

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais – 5/5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA	<b>Pouvoir à Pierre LEROY</b>	Éric PEYTHIEU	<i>Excusé</i>
Claudine CHRETIEN	<b>Présente</b>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	<b>Pouvoir à Jean-Marie REY</b>	Gabriel LEON	<i>Absent</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Emeric SALLE	<i>Excusé</i>
Jean-Marie REY	<b>Présent</b>	Marine MICHEL	<i>Excusée</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4/4 voix</b>			
Dominique MOULIN	<b>Présent</b>	Guillaume DEJY	<i>Excusé</i>
Michel MOURONT	<b>Présent</b>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<b>Présent</b>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
Hervé WADIER	<b>Présent</b>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Écrins – 2/2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Excusé</i>	Marie BAILLARD	<b>Présente</b>
Alice PRUD'HOMME	<b>Présente</b>	Patrick VIGNE	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu

Le code général des collectivités territoriales ;

L'exercice du budget 2020.

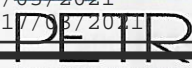
**CONSIDERANT**

L'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier au 31 Décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

L'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

La comptabilité des valeurs inactives déclarées sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par Madame la Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

AR Prefecture  
 005-200052801-20210310-DEL2021004-DE  
 Reçu le 17/03/2021  
 Publié le 17/03/2021



POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
 • Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES  
 ARRONDISSEMENT DE BRIANCON

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL  
 DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU  
 GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS

Conseil syndical n°29 du : 10 mars 2021

Délibération n° : 2021.004

Page 2 sur 2

**Objet : Vote du compte de gestion du receveur syndical 2020**

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	11
Nombre de membres présents	9	Nombres de membres représentés	2
Nombre de suffrages exprimés		11	
Pour	11	Contre	0
		Abstention	0

**LE CONSEIL SYNDICAL**

Approuve le compte de gestion du receveur syndical pour l'exercice 2020 du budget principal, dont les écritures sont conformes au compte administratif du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras pour le même exercice.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,  
 Pierre LEROY

